

BORDEAUX METROPOLE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
EYSINES – LE HAILLAN

Demande d'autorisation au titre du code de l'Environnement

3^{ème} phase du tramway de l'agglomération bordelaise

**Opération de création de la ligne D : création d'un parc-relais (P+R)
et de bassins de rétention des eaux pluviales dans le secteur de
Cantinolle**

Par arrêté métropolitain 2018/0704 en date du 18 mai 2018, Monsieur le Président de **Bordeaux Métropole** a prescrit une enquête publique, au titre du Code de l'Environnement, sur le projet de **la création d'un parc-relais (P+R) et de bassins de rétention des eaux pluviales dans le secteur de Cantinolle**.

L'enquête se déroulera à BORDEAUX METROPOLE, aux mairies d'EYSINES et LE HAILLAN du :

Lundi 11 juin 2018 à 9h00 au vendredi 13 juillet 2018 à 17h00

Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses éventuelles observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture de :

La Mairie d'Eysines, rue de l'Eglise – 33320 Eysines au service du Développement économique, Emplois, Mobilité : le lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

La Mairie de Le Haillan, 137 avenue Pasteur – 33185 Le Haillan au service de l'urbanisme : le lundi mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

à Bordeaux Métropole, Immeuble Laure Gatet, 39-41 cours Maréchal Juin à Bordeaux – Direction des Infrastructures et Déplacement au 1^{er} étage du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00.

Pendant la même durée, le dossier d'enquête sera mis en ligne sur le site internet de Bordeaux Métropole, à l'adresse : www.participation.bordeaux-metropole.fr, thématique Déplacements.

Par ailleurs, toute observation pourra être également adressée par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, M. Maurice CAPDEVIELLE-DARRE, à BORDEAUX METROPOLE, Direction Générale Mobilité - Direction des Infrastructures et Déplacement – esplanade Charles de Gaulle – 33045 Bordeaux cedex

Le commissaire enquêteur, siègera dans les communes et il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations selon le planning suivant :

Mairie d'Eysines le lundi 11 juin 2018 de 14h00 à 17h00, le mercredi 27 juin 2018 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 13 juillet 2018 de 14h00 à 17h00

Mairie de Le Haillan le lundi 11 juin 2018 de 9h00 à 12h00, le jeudi 21 juin 2018 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 6 juillet 2018 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à BORDEAUX METROPOLE Direction des Infrastructures et déplacement, et sur le site internet de Bordeaux Métropole : www.participation.bordeaux-metropole.fr